

Sujet : [INTERNET] Enquête utilité publique « projet d'aménagement de la zone d'activité des Sétives »

De : Marc de Filippis <marcdf@hotmail.com>

Date : 04/12/2018 10:59

Pour : "pref-enquete-setives@isere.gouv.fr" <pref-enquete-setives@isere.gouv.fr>

Bonjour Monsieur,

Quelques retours pour l'enquête publique concernant les Setives.

- Comment est il possible de faire une enquête et en parallèle d'anticiper la mise en place de la zone ? Cela pourrait être envisageable, si il ne s'agissait pas de faune et flore complètement détruites à cette occasion. Le caractère irréversible de ces coupes d'arbres est fortement dommageables à plus d'un titre. Les mesures mises en place pour compenser, ne compensent pas vraiment (une jeune pousse ne remplacera pas un arbre qui a mis des dizaines d'années pour arriver à maturité etc ..). Tout ceci est réellement regrettable.
- Le "mal est fait", avançons. L'erreur étant humaine les personnes concernées peuvent avoir pris conscience dans intervalle du dégât écologique démarré et sans faire marche arrière chose impossible, il est possible de changer de cap et de ne pas bétonner, goudronner, urbaniser cette zone, de la laisser ou de l'aménager en espace vert. Si le projet apporte magasins, concessions ou autre bâtiments, il semblerait que la région en soit dorénavant très bien pourvu et que cette concurrence accrue soit fatale ou presque à certaines zones commerciales (Bourgoin centre pour ne pas le nommer). Un espace convivial, arboré, fleuri avec (à la limite) une zone parking pourrait séduire et attirer les personnes près du centre de Bourgoin et relancer son économie.
- Pour conclure, le maire de Bourgoin nous a récemment dévoilé un intérêt accru pour le climat et le réchauffement de la planète. Aux septiques, j'ai répondu que cette prise de conscience était peut être récente et qu'à ce jour la mairie ne donnerait, peut être, plus son aval pour le déboisement. Il est donc toujours temps d'agir, de rectifier et aussi prouver que la prise de conscience ne s'arrête pas à des mots, mais que les actes suivent. Il va du devenir de la ville de Bourgoin, aussi bien au niveau écologique, économique que politique. Mais également, à l'échelle planétaire chacun se doit d'apporter sa pierre pour la préservation de notre planète et de l'héritage laisser aux générations futures.

En vous remerciant pour votre lecture et votre travail sur le dossier.

Cordialement,

Marc de Filippis
2 Quater Rue Chaix

38300 Bourgoin Jallieu
06.72.93.78.30